

10 décembre 2002

Bureau d'Audience Publique sur l'Environnement
Edifice Lomer-Gouin
575 rue Saint-Amable Bureau 2.10
Québec, Qc, G1R 6A6

Sujet: audience publique sur le projet d'un barrage à la décharge du Lac Sergent

Madame, Monsieur,

Cette lettre concerne notre inquiétude face au projet d'établir un barrage permanent à la décharge du Lac Sergent.

Nos trois enfants et nous mêmes sommes très attachés à cette rivière, ayant souvent eu l'occasion de pouvoir s'y baigner pendant l'été. Cette rivière est d'une beauté incontestée, passant au travers une forêt Laurentienne très bien conservée, et de plus, elle semble très peu polluée. Nous n'hésitons jamais à s'y baigner, sauf quand elle est un peu trop fraîche au goût de nos enfants.

J'essaie d'imaginer ce que je vais dire plus tard à mes enfants, une fois un barrage établi, quand ils voudront profiter de cette rivière et qu'il n'y aura plus assez d'eau pour n'y tremper que le bout des pieds. Faudra t'il leur expliquer que le loisir plaisancier de quelques riverains du Lac Sergent est plus important que celui de toutes les personnes qui peuvent profiter des plaisirs de sa décharge. Faudra t'il aussi leur dire que les belles truites de la rivière sont parties, que les familles de castors que nous aimions observer, sont aussi parties ou décimées à cause des écarts trop importants des niveau d'eau. Non je ne pense pas que je veuille le faire. Nous voulons continuer à profiter aussi de cette rivière et de son environnement naturel.

Nous vous sommes reconnaissant de bien estimer les risques environnementaux à ériger un barrage sur la décharge du Lac Sergent avant de prendre une décision. Beaucoup trop d'erreurs ont déjà été commises au Québec sur nos belles rivières.

Cordialement,

Olivier Nicolas, Ph.D.
Lucie Saint-Pierre, BSc.